

# LES PRIMEVÈRES

110, rue du Professeur Calmette  
95120 ERMONT  
Tél. : 01 34 15 73 47  
primeveres.direction@arpavie.fr



Données cartographiques ©Google 2015

Création ©ARPE - www.arpe.fr

## POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

**Transports en commun :** train au départ de Paris Gare du Nord, station Saint-Prix Gros Noyer.

**Par la route :** de la Porte de Saint Ouen, prendre la A15, puis A115, sortie Ermont Eaubonne.

## ARPAVIE, Vous accompagner, aujourd'hui et demain

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 128 établissements : 45 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 80 résidences autonomie, 2 résidences services et 1 service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixés afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle  
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX  
Tél. : 01 41 09 43 43  
[www.arpavie.fr](http://www.arpavie.fr)



110, rue du Professeur Calmette  
95120 ERMONT  
Tél. : 01 34 15 73 47

# Résidence Les Primevères

ERMONT - 95

EHPAD



## LA RÉSIDENCE

La résidence Les Primevères est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés.



### VIVRE COMME À LA MAISON

La résidence Les Primevères, réalisée par la ville d'Ermont en partenariat avec les institutions de retraite, est implantée dans un quartier résidentiel d'Ermont, à proximité de la gare et du centre-ville, où se trouvent des commerces. Entourée d'un jardin arboré et aménagé, la résidence est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Elle est construite sur 3 niveaux et propose des chambres individuelles.

### Hébergement temporaire

L'établissement dispose de 2 chambres aménagées pour permettre à la personne âgée

vivant à domicile de bénéficier d'un accompagnement temporaire individualisé et adapté.

Cette possibilité permet aussi aux aidants de trouver le relais dont ils ont ponctuellement besoin.

La résidence est dotée d'un salon de coiffure et d'un espace kinésithérapie.

La résidence est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'Aide sociale (AS).

## L'HÉBERGEMENT

Les chambres sont spacieuses et fonctionnelles, équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone et TV.

La salle de bain individuelle est adaptée : douche de plain-pied, lavabo avec un grand miroir, des barres d'appui.

Chaque chambre est personnalisable.

Les résidents ont la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial et personnalisé.

La résidence propose un service de restauration.

Les menus sont élaborés avec une diététicienne et les repas sont adaptés au régime de chacun.

Des repas à thème sont régulièrement proposés.

## LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Un hébergement temporaire
2. Des espaces verdoyants
3. Une résidence conviviale



## LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives.

Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale et encourager les résidents à maintenir leur niveau d'autonomie. Forte de sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, la résidence propose également l'accès à des activités en lien avec des partenaires locaux favorisant les rencontres. Ces activités renforcent ainsi l'ancrage de la résidence dans son environnement proche.



## LES SOINS

L'équipe pluridisciplinaire assure, l'accompagnement des personnes âgées, dans les actes essentiels de la vie quotidienne, la prise en charge des soins et favorise le maintien de l'autonomie du résident le plus longtemps possible.

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, cette équipe est composée du personnel accompagnant et soignant, du personnel d'animation et administratif. Le médecin coordonnateur est garant de la qualité de la prise en charge gériatrique des résidents en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés et libéraux) intervenant dans l'établissement.

**Un projet de soins individualisé**, visant à prendre en charge la personne âgée accueillie en tenant compte de ses besoins spécifiques, est élaboré en collaboration avec le résident, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire. Il propose une prise en soins adaptée et met en place des actions individualisées de prévention de la perte d'autonomie.

